

PROVINCE DE QUÉBEC

**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ISIDORE**

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

par la soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité

QUE:

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal, le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 6 mai 2013 à 20 h 00 à la salle du conseil municipal, située au 128, route Coulombe, Saint-Isidore.

DONNÉ À Saint-Isidore, ce dix-huitième (18^e) jour d'avril deux mille treize (2013).

Louise Trachy, g.m.a.
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Sainte-Marie, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie entre 12h00 et 24 heures, le dix-huitième (18^e) jour d'avril 2013, à chacun des endroits habituels.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 18 avril deux mille treize (2013).

Louise Trachy, g.m.a.
Directrice générale et
secrétaire-trésorière